



Jeu concours sur facebook

Par **perigwen**, le **06/06/2019** à **14:42**

Bonjour

J'ai participé à un concours sur facebook. J'ai mis une photo comme demandé sur l'intitulé du jeu, et mon compte a été piraté. Il a été mis une autre photo de participation à la place de la mienne. J'ai été tiré au sort et annoncé comme étant un des gagnants, en public, sur leur page, avec la photo qui n'était pas de moi.

Aujourd'hui, ils refusent de m'envoyer mon lot sous prétexte que j'ai triché alors que mon compte a été piraté et que je ne peux pas leur prouver ma bonne foi car facebook refuse de me donner l'identité du hacker de mon compte. De plus, la photo qui a été changée et supprimée de leur liste de participation, après le tirage.

Je suis complètement désespéré, j'ai cherché le règlement du concours, je ne l'ai pas trouvé et je me fais insulter, traité de tricheur sur le réseau social.

Merci de me donner les clés pour réclamer le lot qu'ils refusent de m'envoyer.

Ne devaient'ils pas vérifier avant de me proclamer gagnant ? ont ils le droit de m'annoncer gagnant publiquement et refuser par la suite de m'envoyer le lot ?

Ai je des recours ? dois-je porter plainte pour diffamation ?

En absence de lien vers un règlement que puis je faire?

Merci de me donner des réponses rapidement, ils me disent que, sans pouvoir prouver ma bonne foi avant le 14/06/2019, ils retireront une personne au sort. Hors facebook refuse de me donner adresse et nom de la personne qui m'a hacké sauf sur décision de justice. Je suis complètement désespéré, j'ai juste participé à un jeu-concours et je me retrouve accusé de tricheur, insulté via facebook, lésé car mon fils rêvait de ce cadeau.

Je reste a votre disposition pour toute demande, n'hésitez pas à me contacter par téléphone et si je suis en droit de leur imposer qu'ils me livrent ledit lots, quels sont les démarches à suivre, ainsi que les articles de loi qui pourraient m'aider à obtenir gain de cause et sinon est ce que je dois leur réclamer des dommages et intérêts pour préjudice moral ?

Cordialement.